



**HAL**  
open science

## Les noms d'action dans la terminologie linguistique

Sophie Jollin-Bertocchi

► **To cite this version:**

Sophie Jollin-Bertocchi. Les noms d'action dans la terminologie linguistique. 8e Congrès Mondial de Linguistique Française, Franck Neveu; Sophie Prévost; Agnès Steuckardt; Gabriel Bergounioux; Badreddine Hamma, Jul 2022, Orléans-La Source, France. hal-04351583

**HAL Id: hal-04351583**

**<https://hal.uvsq.fr/hal-04351583>**

Submitted on 18 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les noms d'action dans la terminologie linguistique

Sophie Jollin-Bertocchi, CHCSC (EA 2448), Université Paris-Saclay, UVSQ, France

Dans le domaine des sciences du langage, le vocabulaire scientifique se caractérise par sa complexité croissante (Neveu 2004a) et son renouvellement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les noms d'action, qui constituent une sous-classe des noms abstraits (Flaux & Van de Velde 2000), manifestent une hétérogénéité à la fois morphologique, syntaxique et sémantique. Nous écarterons ici ceux qui appartiennent au métalangage transdisciplinaire<sup>1</sup>. Les Nact se sont développés dans le secteur de la linguistique en liaison avec certains concepts disciplinaires. Cette étude se propose d'examiner d'une part dans quelle mesure la terminologie linguistique reproduit les caractéristiques de la catégorie en langue, et d'autre part l'hypothèse que la présence des Nact dans le métalangage est la marque d'une imprégnation des représentations dynamiques des faits de langue et de discours, conformément aux paradigmes théoriques dominants. L'enquête adoptera successivement le point de vue linguistique et le point de vue historique, à partir de deux points de repère, le *Lexique de la terminologie linguistique* de Jules Marouzeau (1<sup>ère</sup> éd. 1933) et le *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu (1<sup>ère</sup> éd. 2004a).

## 1. L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES NOMS D'ACTION EN LANGUE

Les Nact se caractérisent par leur hétérogénéité tant morphologique que syntaxique et sémantique.

### 1.1. Morphologie

Au plan morphologique, « la majorité des Nact en français sont construits sur une base verbale » (Huygue 2014 : 3). La nominalisation est un procédé de formation d'un nom à partir d'une unité lexicale non nominale. Les noms déverbaux sont construits au moyen de deux procédés, la suffixation ou la conversion verbonominale (Huygue 2014 : 184).

Dans le premier cas, « le nom est morphologiquement apparenté au verbe et peut être utilisé pour exprimer l'action dénotée par ce dernier » (Hathout 2009, 15, cité dans Huygue 2014 : 3). Le mot résultant reçoit les propriétés morphosyntaxiques et les spécifications (genre et nombre) propres à la catégorie nominale et admet une combinatoire nominale (détermination, modification adjectivale, etc.). Les suffixes nominalisateurs sont nombreux et variés (-ade/noyade, -age/ancrage, -ance/reconnaissance, -erie/tricherie, -tion/qualification, -ment/prélèvement, -ure/ligature, etc.).

La conversion verbo-nominale concerne des noms comme *travail*, *étude*, *choix*, *entrée*, *achat*, etc. Comme le relève Huygue (2014), la question se pose toutefois du sens de la conversion du verbe vers le nom, ou du nom vers le verbe pour cette dernière catégorie.

Cependant les Nact ne sont pas tous issus d'un verbe : *conférence*, *contraction*, par exemple, sont des emprunts au latin.

### 1.2. Syntaxe

Au plan syntaxique, un N déverbal a la capacité de conserver la structure argumentale propre au verbe dont il dérive et de construire ainsi des relations d'ordre syntaxique. La nature du complément et du déterminant varie selon les caractéristiques sémantiques et les propriétés syntaxiques du verbe correspondant (transitif ou intransitif). Ainsi, le complément du nom peut renvoyer :

- au *complément direct* du verbe de base si celui-ci est transitif :
  - (1) L'adoption de la loi / On a adopté la loi
- au *sujet* du verbe de base, si celui-ci est intransitif :
  - (2) L'entrée de l'artiste / L'artiste est entré

D'autre part, certains Nact acceptent uniquement l'article défini singulier (*la reconnaissance*), tandis que d'autres peuvent recevoir n'importe quel déterminant et se pluraliser librement (*ces contractions*) (Flaux & Van Den Velde 2000 : 110-111). Cette répartition détermine le degré de proximité des N déverbaux avec le verbe, et elle est liée à leur interprétation sémantique.

### 1.3. Sémantique

Du point de vue sémantique, les Nact s'opposent aux N concrets, et au sein de la classe des N abstraits ils s'opposent aux N statiques (N d'objets et N de propriétés). Ils « constituent l'une des catégories majeures des typologies nominales (...) »

---

<sup>1</sup> Par exemple : *traitement*, *mesure*, *analyse* (Touati & Kamber 2019).

et sont vraisemblablement les plus nombreux — plus de 10000 (...) » (Huygue 2014 : 2). Ils reçoivent une définition commune :

Les Nact sont généralement définis sur une base référentielle, comme l'ensemble des noms qui dénotent des actions, i.e. des situations temporelles dynamiques, causant un changement. (Huygue 2014 : 2)

Toutefois la classe n'est pas homogène. Ainsi les N de manière de faire (employés avec *avoir* + adjectif : *prononciation, élocution*) se distinguent des N d'activité (*discussion, marche, jardinage*) :

(...) l'interprétation d'activité semble corrélée à deux propriétés morphosyntaxiques observables : l'invariabilité en nombre et l'incompatibilité avec l'article indéfini *un*. Ces deux propriétés ne sont finalement que les deux facettes d'un même phénomène : elles permettent de caractériser les noms massifs. De ce point de vue, il semble que le caractère massif soit une condition nécessaire à l'interprétation d'un nom comme activité. Ainsi, les noms non déverbaux tels que *moto, cheval, karaté, syntaxe* sont interprétables comme des activités lorsqu'ils apparaissent précédés de l'article partitif. En ce qui concerne les noms déverbaux, le caractère massif ne peut apparaître que si les verbes apparentés à ces noms sont atéliques. On observe en effet que les noms construits sur des verbes interprétés comme téliques<sup>2</sup> dans leur emploi intransitif ne sont pas massifs, et n'admettent donc pas l'article partitif : (84) a. fleurir → une floraison / \*de la floraison. (Heyd et Knittel 2009 : 28)

La catégorie des N d'activité indénombrables<sup>3</sup> s'oppose à celle des N extensifs dénombrables, ou N d'action à proprement parler, lesquels se prêtent à trois interprétations différentes, correspondant à des degrés variables de nominalisation<sup>4</sup>. En plus de l'hétérogénéité externe, les Nact manifestent ainsi une hétérogénéité interne, un même Nact pouvant dénoter un procès ou un événement – par exemple *discussion* (*la discussion vs une discussion*), *marche* (*la marche vs une marche*). Un Nact est même susceptible de dénoter un résultat, neutralisant dans ce dernier cas les sèmes /abstrait/ et /action/ au profit des sèmes /concret/ et /produit/. Certains noms admettent deux interprétations, plus rarement trois (Flaux & Van de Velde 2000 : 105-106) :

(...) le même N a une interprétation d'événement, dans laquelle il n'a plus aucun argument obligatoire (ce qui pourrait être une définition d'événement) ; il peut prendre n'importe quel déterminant, et se pluralise librement. (Flaux & Van Den Velde 2000 : 111)

Par exemple le terme *construction* dénote aussi bien l'acte de construire que le produit de la construction, le bâtiment.

Néanmoins, l'appariement entre catégories morphologiques et catégories sémantiques n'est pas figé. Ainsi les noms dérivés d'un verbe d'action n'expriment pas tous l'action, en d'autres termes « la parenté morphologique ne garantit pas l'héritage des propriétés aspectuelles » (Huygue 2014 : 3). Inversement,

(...) les procédés de construction morphologique qui s'appliquent aux Nact déverbaux peuvent intervenir dans la construction d'autres types nominaux, par exemple, *-ure* et *-age* peuvent former des N d'objet (*sciure, garage*) et *-ion* et *-ment* des N statifs (*résignation, dévouement*). Les noms déverbaux peuvent certes être polysémiques (...), mais également n'avoir aucune acception d'action. (Huygue 2014 : 3)

La classe des Nact apparaît donc hétérogène et problématique, témoignant d'une formation et d'une sémantique variables et aléatoires, si bien que « la frontière entre Nact et N statifs est ténue (...) » (Huygue 2014 : 3), ce qui plaide en faveur d'un *continuum*.

## 2. LES NOMS D'ACTION EN SCIENCES DU LANGAGE : APPROCHE LINGUISTIQUE

Il s'agit à présent de voir si les noms d'action de la terminologie linguistique sont représentatifs de cette diversité ou s'ils opèrent une sélection parmi les modes de formation, les structures argumentales et les profils sémantiques.

---

<sup>2</sup> *Télique* = « Du grec *telos, teleos*, “fin, but”, et *teleios*, “complet, achevé”. (...) Les verbes dynamiques se distinguent selon leur télicité. Les verbes téliques expriment un événement borné par une limite terminale, généralement fixée par l'accession à un état résultant de l'action. Cette télicité (but à atteindre) est représentée dans les verbes dénotant un accomplissement (télicité durative, marquant le développement d'un processus) et dans les verbes dénotant un achèvement (télicité ponctuelle, incompatible avec les circonstants du type *pendant une heure*). § Les verbes statifs et es verbes d'activité sont atéliques, ils ne comportent pas cette limite terminale, et sont donc incompatibles avec les circonstants du type *en une heure*. » (Neveu 2004 : 285).

<sup>3</sup> « Les Nact massifs décrivent des situations sans délimitation temporelle ni individuation intrinsèque, d'où leur prédilection pour l'emploi générique au singulier, qui évite la référence aux individus et vise un type ou une entité générique unique (cf. Corblin 1987, Kleiber 1990). L'absence d'instanciation actionnelle empêche ces noms de dénoter des événements. » (Huygue 2014 : 9).

<sup>4</sup> Flaux et Van Den Velde (2000) distinguent les noms d'activité des noms d'action, lesquels se répartissent entre sens processuel et sens événementiel.

## 2.1. Vers l'uniformisation morphologique

Dans Neveu (2004a), la grande majorité des Nact sont des noms à finale en *-tion* (ou *-ion*), les suffixes en *-ment* et *-age* étant représentés dans une proportion nettement moindre. Seule une minorité de termes, généralement construits, se situent en marge de ces paradigmes (*réanalyse, coalescence, référence, inférence, morphogénèse, siglaison...*). La finale *-(t)ion*, très répandue, produit un effet d'homogénéité qui masque une disparité de formation.

En premier lieu, les emprunts au latin sont nombreux (*abréviation, assimilation, dislocation, coordination etc.*), ce sont des termes non spécifiques à la métalangue mais récupérés ou créés pour les besoins de l'analyse grammaticale et linguistique. Certains emprunts en *-tion* ne désignent pas des actions mais des classes d'unités (*préposition, interjection*) ou des relations (*coordination, juxtaposition, subordination*). Ce sont en somme de faux-amis.

En second lieu, on trouve des déverbaux<sup>5</sup> formés par dérivation suffixale à une époque récente, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles principalement. Certains sont des termes courants ou scientifiques qui se sont spécialisés en linguistique, par exemple<sup>6</sup> :

*actualisation* : 1834 (philos.) => 1922 (ling.)

*caractérisation* 1840

*focalisation* 1929 (phys.)

*neutralisation* (chim.) 1783 => 1939 (ling.)

*segmentation* 1855 => 1965 (ling.)

D'autres ont été créés directement dans le cadre de la philologie ou des sciences du langage, par exemple :

*assibilation* 1877

*cliticisation*

*labialisation* 1904

*modalisation* 1969

*nasalisation* 1968

*palatalisation* 1890

*thématisation* 1935

*topicalisation*

*relativation/relativisation*

Enfin, à côté des dérivés par suffixation, quelques composés savants s'écartent du procédé de formation dominant tout en en conservant l'apparence par leur terminaison :

*confixation* (XX<sup>e</sup> siècle, Martinet)

*interaction* 1876 (peut-être emprunt à l'anglais)

*interfixation*

Si les déverbaux suffixés sont largement majoritaires dans le corpus linguistique, conformément à la catégorie des Nact dans le lexique général, à l'inverse les termes issus d'une conversion verbo-nominale sont à peu près absents. De plus, au sein de la classe des dérivés, le nombre des suffixes employés est beaucoup plus restreint que dans le lexique général. La sélection opérée par la terminologie linguistique va donc dans le sens d'une sélection et d'une uniformisation morphologique de surface, du fait de l'alignement du signifiant des néologismes sur celui des termes reçus.

## 2.2. La structure argumentale et la question de l'agent

Comme on l'a vu en 1.2, au plan de la structure argumentale, les Nact déverbaux peuvent assumer le rôle sémantique de sujet (« N se produire »), si le verbe de base est intransitif, ou d'objet (« faire N ») si le verbe de base est transitif. Dans la terminologie linguistique, la plupart des déverbaux correspondent au second cas :

« La segmentation de la phrase » => « On a fait une segmentation » ;

« La modalisation de l'énoncé » => « On a fait une modalisation »

« La prédication de l'énoncé » => « On a fait une prédication »

Mais on trouve également la construction intransitive :

« La référence du N » => « Le N réfère »

« La variation du langage » => « Le langage varie »

Les Nact de la terminologie linguistique entrent dans la catégorie des « prédicats de niveau 2 » qui « décrivent des opérations linguistiques effectuées sur les classes, les unités et les catégories (ex. *complémentation, extraposition, topicalisation, thématization, etc.*) » (Neveu 2004b : 109)<sup>7</sup>, dans le domaine grammatical. Ces opérations sont rattachables à l'émetteur de l'énoncé. La surdétermination par la nature sémantique de l'agent permet alors d'expliquer la construction (cf. 2.3.3) :

<sup>5</sup> Plus largement, « (...) les nominalisations, très présentes dans les écrits académiques (cf. Kocourek 1991), permettent une expression concise et précise favorisant l'économie de langage (cf. Parpette, 2001) (...) » (Touati et Kamber 2019 : 90).

<sup>6</sup> Les dates d'attestation proviennent du *TLFi*.

<sup>7</sup> « Les prédicats "de niveau 1" décrivent des états, des propriétés, des relations dont sont susceptibles les classes, unités et catégories grammaticales : ex. *complément circonstanciel, description définie, univers de croyance, etc.* » (Neveu 2004b : 109).

- les processus qui relèvent d'un agent indéterminé, collectif, ou qui renvoient à un fonctionnement de la langue ou du discours (par ex. *référence, dénotation, variation*), recouvrent un rôle sujet (« le mot réfère, dénote, varie ») ;
- d'autres processus sont le fait de l'intervention d'un agent déterminé et correspondent alors à une interprétation transitive (par ex. *détachement, effacement, actualisation, caractérisation*).

### 2.3. Sémantique : le primat de l'interprétation résultative

Les termes recensés font généralement l'objet d'une définition par inclusion, au moyen d'un mot générique tels *action, processus, phénomène, procédé* (Marouzeau) ; *opération, procédure, acte* (Neveu). D'autres incluant sont plus spécifiques tels *passage, prononciation, contraction* (= « réunion... »). Plusieurs critères permettent de mesurer leur valeur actionnelle.

#### 2.3.1. Description temporelle

Contrairement au vocabulaire courant, les Nact de la terminologie linguistique échappent largement à une description temporelle : si *énonciation* est localisable dans le temps (« à tel moment »), apte à servir de point de repère (« pendant l'énonciation ») et analysable en terme de durée, en revanche ce n'est absolument pas le cas pour nombre d'autres termes : *dérivation, détermination, réanalyse, embrayage*... La dissymétrie fait apparaître un nouvel écart, d'ordre sémantique, vis à vis de la catégorie des Nact en langue.

#### 2.3.2. Description dynamique

Quant à l'aspect dynamique qui définit la classe, deux tests permettent de le mettre en évidence :

- La compatibilité avec la forme progressive (*être en train de V*) est le plus souvent difficile à défendre : « être en train d'énoncer vs prédiquer/dériver/focaliser » ;
- Le recours à un verbe support (« une dissimilation se produit », « faire une thématization »)<sup>8</sup>, au syntagme « une opération/un mode de N » (« une opération d'actualisation », « un mode de corrélation ») et à la locution « en voie de » sont en revanche possibles.

Dans ces conditions, force est de souligner que les Nact de la terminologie linguistique ne se conforment que partiellement aux critères d'identification de la catégorie, ils répondent au moins en partie au critère dynamique à défaut de remplir le critère temporel.

#### 2.3.3. Valeur aspectuelle

Au plan aspectuel, on distingue les actions non occurrenceielles (ou N d'activité = Nact massifs ou indénumbrables) et les actions occurrenceielles (= Nact comptables ou dénumbrables : *amuïssement, figement, modalisation, segmentation, etc.*). Or, bien que certains Nact puissent être employés avec l'article défini singulier à valeur générique, applicable aux noms massifs, le test « faire du N » ne s'applique pas aisément aux termes linguistiques envisagés.

La distinction entre actions duratives (N non occurrenceiels + N occurrenceiels) et actions non duratives (une partie des N occurrenceiels) au moyen du test avec le verbe *durer* et le complément de temps (« de x temps ») n'est pas pertinente pour les Nact de la terminologie linguistique, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils échappent à une description temporelle.

La distinction entre actions fortuites (non intentionnelles, naturelles) et non fortuites (intentionnelles, agent humain) qui s'applique aux Nact occurrenceiels (test avec le verbe *se produire*) est pertinente du fait que certains processus sont collectifs et graduels (les phénomènes du changement historique) et non datables précisément, tandis que d'autres sont ponctuels et individuels (les phénomènes du domaine syntaxique notamment).

#### 2.3.4. Neutralisation du sème d'action

Comme on l'a vu en 1.3, les Nact déverbaux peuvent être polysémiques ou même n'avoir aucune acception d'action. Ils se déploient en effet sur un spectre qui va du processus au résultat, en passant par l'événement. Comment les Nact de la terminologie linguistique se positionnent-ils par rapport à cette problématique ?

Il apparaît à cet égard que de nombreux termes sont coupés du sens dynamique : *dénotation, connotation, déclinaison, conjugaison, figement* (= « ensemble de caractéristiques » dans Neveu 2004a). Le vocabulaire hérité du latin offre des cas de lexicalisation du sens métonymique pour la désignation des parties du discours et d'autres notions grammaticales (*conjonction, coordination, subordination, apposition, corrélation*...).

D'autres termes sont susceptibles de recevoir les deux interprétations. En effet, bien qu'il existe dans tous les cas un terme ou une expression permettant d'exprimer le résultat correspondant à l'action (*coordonnés, déterminés, forme fléchie,*

<sup>8</sup> « Les V supports actionnels requièrent l'agentivité du prédicat nominal (*l'explosion de la bombe, la disparition de l'enfant (...)* \*effectuer une disparition). » (Huygue 2014 : 8).

*éléments juxtaposés*), tout comme le moyen (*coordonnant, déterminant*), certains Nact sont quelquefois employés au sens métonymique, comme peuvent l'indiquer l'emploi au pluriel ou le recours à l'article indéfini notamment :

- (1) (les) propriétés référentielles d'un SN ont trait à la fois à la *détermination* et au sémantisme des lexèmes
- (2) placés en incise dans la *prédication*
- (3) les contenus propositionnels des *énonciations* (vs situation d'énonciation)
- (4) une dérivation à bornage aspectuel (ou procès achevé) du verbe courir qui n'est pas un verbe plein mais une sorte de *nominalisation*
- (5) une phrase à *extraction*<sup>9</sup>

On peut alors s'interroger sur le degré de vitalité de chacun des deux sens. Dans l'article « Argumentation » (Neveu), le sens d'« acte » précède celui de « dispositifs discursifs mis en place à cette fin ». À l'inverse, dans le même ouvrage, l'article « Caractérisation » présente les deux sens en commençant par la valeur résultative :

Le terme de *caractérisation* désigne également une opération linguistique consistant à énoncer les propriétés d'un objet ou d'un procès. (Neveu 2004a : 58)

Il arrive enfin que le sens métonymique concret éclipse totalement le sens propre, ainsi l'article « Labialisation » dans Marouzeau se concentre-t-il sur le sens résultatif :

Qualité conférée à un phonème par une action des lèvres (...). (Marouzeau 1961 : 131)

– laissant dans l'ombre le sens propre de « phénomène d'arrondissement des lèvres » indiqué dans Neveu. Nombre de Nact sont ainsi couramment employés au sens résultatif dans le domaine syntaxique, par exemple *construction, insertion, inversion*, ou bien encore le récent *projection* (Corminboeuf 2017). Or l'enjeu conceptuel sous-jacent est que ce choix « transporte en français une idée de processus qui peut parasiter la description en laissant entendre qu'il y aurait une transformation par rapport à un ordre de base (l'ordre SV0). En utilisant un adjectif ou participe, on atténue plus ou moins cette valeur implicite » (Cappeau & Lahousse 2015 : 3-4).

En résumé, bien que les Nact de la terminologie linguistique témoignent d'une forme d'hétérogénéité, quelques dominantes se font jour, la tendance à une homogénéisation morphologique de surface et la polysémie avec le glissement vers le sens résultatif. Il reste à voir de quelle manière le lexique linguistique a évolué en matière de Nact, pour saisir la portée de ce lissage.

### 3. APPROCHE HISTORIQUE : DU LEXIQUE DE LA TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE DE MAROUZEAU (1933) AU DICTIONNAIRE DES SCIENCES DU LANGAGE DE NEVEU (2004)<sup>10</sup>

Les deux repères retenus pour borner l'évolution des Nact dans la métalangue sont le *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau et le *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu. Le terme *lexique* est ici l'équivalent de *dictionnaire*, il signifie « recueil de mots » (TLFi) – sens aujourd'hui vieilli – et plus particulièrement « Dictionnaire des termes employés dans une science, dans une technique particulière, un domaine spécialisé » (TLFi). Ce qui différencie concrètement le premier ouvrage du second est la dimension des articles, jamais encyclopédiques et souvent plus courts dans l'ouvrage de Marouzeau que dans celui de Neveu. D'autre part, dans le titre, outre le noyau nominal (*lexique/dictionnaire*), le complément du nom diffère (*linguistique/sciences du langage*), affichant d'emblée la différence historique entre les deux ouvrages : du point de vue technologique, *linguistique* se rattache à la période de la grammatisation des langues, tandis que l'expression *sciences du langage* se situe à la période de l'automatisation du langage et renvoie à l'affirmation du statut scientifique des disciplines visées.

#### 3.1. Approche quantitative : une stabilité

Dans une étude sur le « développement de la terminologie linguistique dans la longue durée », Colombat (2007) examine un éventail de termes (noms, adjectifs et verbes) soit courants au départ et qui se sont spécialisés peu à peu, soit qui ont été forgés pour les besoins de la description grammaticale. Les parties du discours y ont une place importante, et dans l'ensemble seule une toute petite partie des termes cités sont des Nact, essentiellement deux mots grecs *sumbainei* (= « il marche ensemble ») et *parepetai* (« il suit de près, il accompagne ») (cités p. 10). Le développement des Nact dans la terminologie linguistique serait donc un phénomène récent lié à l'essor des théories linguistiques modernes.

Les ouvrages de Marouzeau et Neveu comportent à peu près le même nombre d'entrées, un millier. On observe cependant l'hétérogénéité de la linguistique au début du XX<sup>e</sup> siècle, encore imprégnée des langues anciennes et de la rhétorique, de

<sup>9</sup> Cette série d'exemples provient de la base ScienQuest – Corpus *Écrits scientifiques en français* ; <https://corpora.aiakide.net/scientext20/>.

<sup>10</sup> Le *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois (1972) et l'ouvrage au titre identique de Georges Mounin (1975) sont deux jalons intermédiaires, le premier étant très imprégné du paradigme générativiste de l'époque.

plus le savoir linguistique apparaît encore fortement lié à la grammaire historique à l'époque de Marouzeau. Le nombre de Nact est pourtant sensiblement le même dans les deux volumes, où ils représentent environ 10% des entrées.

### 3.2. Approche qualitative : les sous-domaines disciplinaires

Ni l'un ni l'autre des deux ouvrages ne correspond à un acte institutionnel, à une tentative de régulation du métalangage, contrairement aux nomenclatures scolaires qui ont scandé le siècle dernier. Dans ces conditions, la question du choix des termes d'entrée ne se pose pas de la même manière. Avons-nous affaire à un enregistrement des usages ou bien les deux ouvrages sont-ils fondés sur une réflexion et un engagement théoriques ?

#### 3.2.1. Marouzeau<sup>11</sup>

Le *Lexique* de Marouzeau est très hétérogène, il mêle grammaire, linguistique et rhétorique, accordant en outre une place non négligeable aux termes en rapport avec le grec et le latin. Les éditions successives sont précédées d'un « Avant-propos » où il est explicitement écrit et reformulé que les termes retenus relèvent d'un « usage courant » (1961 : X), « des usages reçus » (1961 : XI) afin de « préparer les voies à une simplification et à une unification » (1961 : XI). Le point de vue adopté est ainsi présenté comme purement pratique :

(...) l'on devait s'imposer de n'introduire dans cet ouvrage aucune vue théorique, encore moins un corps de doctrine. Les notions n'y sont considérées que dans la mesure où elles posent des questions de terminologie. (Marouzeau 1961 : X)

Ce faisant, Marouzeau développe une réflexion plus générale sur les conditions de constitution de la terminologie linguistique :

La linguistique, constituée au cours du siècle dernier, a eu besoin, comme toute science nouvelle, d'une terminologie adaptée à son objet ; elle se l'est construite, au hasard des découvertes et des inspirations, en utilisant la nomenclature grammaticale traditionnelle, complétée soit par appel à diverses langues modernes, soit à l'aide de néologismes formés d'éléments gréco-latins. Quantité de termes ont été créés, quantité d'autres ont été détournés de leur acception ancienne. Il en est résulté une grande diversité et une grande incertitude. (Marouzeau 1961 : V)

Et de formuler, avec la hauteur de vues que donne la prise en compte d'un ensemble de langues, la double problématique de toute terminologie, à laquelle l'auteur apporte une réponse technique, d'ordre morphologique :

Il n'est peut-être pas impossible de concevoir une unification et une internationalisation relatives de la terminologie, vu que la majorité des termes employés sont d'origine savante et de formation gréco-latine. (Marouzeau 1961 : V-VI)

Marouzeau reste conscient du caractère idéaliste d'un lexique linguistique universel :

(...) même si les termes pouvaient être adéquats aux notions, étant donné que les théories qui servent à fixer les notions sont destinées à évoluer, on risquerait de voir, avec les progrès de la science, les théories emporter dans leur ruine la terminologie elle-même (...). (Marouzeau 1961 : IX)

L'auteur convoque alors d'éminents linguistes de son époque pour appuyer l'idée que « [c]e n'est pas un avantage pour une science en voie d'évolution d'attacher avec rigueur le signifiant au signifié » :

les termes linguistiques sont élastiques, et comportent une certaine part d'approximation (Vendryes)

Ce qui importe (...), c'est de définir les notions, quels que soient les mots communément employés pour les désigner (Saussure)

la terminologie est une question de goût, elle ne touche pas aux réalités (Hjemslev) (cités dans Marouzeau 1961 : IX).

Principale caractéristique de l'ouvrage, il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans Marouzeau, la proportion de Nact renvoyant au domaine de la phonétique soit considérablement supérieure à celle des termes relevant du lexique et de la syntaxe, ainsi qu'aux termes métalinguistiques généraux. La linguistique du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle est en effet encore très marquée par les études phonétiques.

#### 3.2.2. Neveu

L'ouvrage de Neveu comporte lui aussi un « Avant-propos », mais il est beaucoup plus court. Si les termes en sont très différents, il affirme un semblable attachement à la conception d'un « dictionnaire terminologique » éloigné de tout « idéal terminologique » et d'un « projet scientifique déterminé ». Le principe qui l'a guidé est « témoigner de l'état d'une discipline » :

Les options terminologiques de ce dictionnaire visent à refléter un état de la discipline des sciences du langage observable à partir de son vocabulaire, c'est-à-dire à partir des pratiques terminographiques

---

<sup>11</sup> Jules Marouzeau (1878-1964) était professeur à la Sorbonne et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études. Bien que latiniste, il est très informé sur les doctrines de la linguistique contemporaine comme en témoigne son ouvrage *La linguistique ou science du langage* (1921), peu après complété *Lexique de la terminologie linguistique* (1933, 1951 et 1961). Il est également connu pour son *Précis de stylistique française* (1946).

effectives. Ces pratiques font apparaître un ensemble de métalangues d'une grande diversité, diversité encore accrue par l'approche historiographique qu'il semble nécessaire de ménager sur certaines notions. Dans cette perspective, économie, transparence et cohérence sont bien sûr loin d'être toujours au rendez-vous. Mais la contrepartie de cette situation est l'accès du lecteur à un univers culturel non cloisonné (...). (Neveu 2004a : 6)

Comme l'indique le titre de son livre, Neveu rompt avec l'unicité de la « linguistique ». La répartition entre les différentes branches disciplinaires ainsi explicitée est rééquilibrée moyennant dans le même temps une augmentation du vocabulaire épistémologique.

Parmi les Nact, on trouve deux grandes catégories de termes : d'une part ceux qui dénotent un événement ayant pour agent l'ensemble des locuteurs de la langue (changement phonétique) ; d'autre part ceux dont l'interprétation résultative coexiste avec ou éclipe l'interprétation dynamique, dans le cadre d'une linguistique synchronique.

Comment dès lors expliquer la part des Nact dans la terminologie linguistique, au-delà de l'influence de la grammaire historique dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle ? En premier lieu par le développement de la réflexion linguistique sous un angle pragmatique, portant attention aux *opérations* du langage par le sujet (cf. les théories de l'énonciation de Benveniste et Culioli). En second lieu par « la vogue de la problématique du changement linguistique » (Siouffi, Steuckardt & Wionet 2012 : 1) qui se traduit par l'attention aux diachronies courtes, et qui remet en question la dichotomie entre diachronie et synchronie, cette dernière notion pouvant être considérée comme un artefact à la lumière du concept de synchronie dynamique développé par Martinet :

Il n'y a pas si longtemps que des linguistes appréciés, persuadés que les langues actuelles ne changeaient plus, attribuaient les changements linguistiques à des périodes d'instabilité auxquelles succédaient étrangement des ères de calme plat, celle que nous vivrions aujourd'hui, par exemple.

Il n'est pas sûr que cette vision des faits n'ait plus cours, et ce qui suit vise essentiellement à montrer pourquoi toute langue change à tous les instants (...). (Martinet 1990 : 1)

Dans ces conditions, on peut soutenir l'hypothèse plus large d'une imposition de la *vision* dynamique des langues, héritée de Humboldt (*energeia vs ergon*), appliquée à des phénomènes non actionnels.

### 3.3. Le cas de la syntaxe

Si l'on examine l'évolution des Nact se rattachant au domaine syntaxique, un important renouvellement s'observe. Dans Neveu, une partie des termes mentionnés par Marouzeau a disparu, bien que nombre d'entre eux demeure en usage : *anticipation*, *attraction*, *concordance*, *contamination*, *disjonction*, *insertion*, *inversion*, soit plus de la moitié des termes recensés pour ce secteur. Le terme *anticipation* s'est trouvé éliminé ou du moins concurrencé par le terme *cataphore*, l'*insertion*, insuffisamment théorisée, recoupe d'autres notions notamment celle de *détachement* et d'éléments périphériques. L'*inversion*, qui présuppose un ordre normatif, a cédé la place à la notion de sujet postposé, qui permet d'atténuer la référence à un ordre des mots marqué. La plupart des termes faisant l'objet d'une entrée dans Neveu sont donc nouveaux : *actualisation*, *addition*, *caractérisation*, *détachement*, *dislocation*, *effacement*, *emphase*, *extraction*, *focalisation*, *relativisation*, *sous-détermination*, *sur-détermination*, *thématisation*. Seuls quatre termes sont finalement communs aux deux dictionnaires : *coordination*, *détermination*, *flexion*, *juxtaposition*, pour lesquels la notion de processus ou d'opération semble d'ailleurs avoir cédé la place à celle de résultat.

Le fait que certains Nact résistent mieux que d'autres à l'interprétation résultative est peut-être liée à l'existence d'un terme correspondant bien attesté, mais aussi à l'existence d'écrits théoriques sur la notion, ainsi qu'on l'observe pour le couple *énonciation vs énoncé*, théorisé par Benveniste.

### Conclusion

Les Nact de la terminologie linguistique sélectionnent en partie leurs propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques parmi celles de la classe générale des Nact : la finale en *-tion* de termes majoritairement déverbaux formés par dérivation suffixale, l'origine transitive du verbe de base et le glissement vers une interprétation résultative.

D'après les deux ouvrages de référence examinés, la part des Nact dans la terminologie linguistique reste quantitativement stable de 1933 à 2004. Cette continuité masque cependant le double changement de paradigme qui s'opère en sciences du langage, où l'on passe de la grammaire historique et comparée du XIX<sup>e</sup> siècle, à une approche synchronique du fonctionnement de la langue, au XX<sup>e</sup> siècle, et à des théories qui s'intéressent aux opérations sur lesquelles sont fondés les usages linguistiques. Le changement linguistique fait toutefois l'objet, à une époque récente, de nouvelles approches dont sont représentatives les notions de « synchronie dynamique » (Martinet 1990) et de « diachronie courte » (Siouffi, Steuckardt & Wionet 2012).

La dénomination de certains aspects non dynamiques de la langue se trouve affectée par ce contexte théorique, dont la conséquence est une modification de la vision des unités et des propriétés de la langue, dans le sens d'une coloration dynamique qui travaille l'opposition saussurienne entre langue et parole.

### Références bibliographiques

Corminboeuf, G. (2017), Projection et rétrojection. *Travaux de linguistique*, 74, 141-155.

- Capeau, P. & Lahousse, K. (2015). Le sujet postposé. *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Colombat, B. (2007). Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée. J. Glikman, L. Mansour & S. Weiser (dirs), *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage*. Coldoc 07, Actes du 4<sup>e</sup> colloque des doctorants et jeunes chercheurs en Sciences du Langage du laboratoire MoDyCo. Publications électroniques du laboratoire MoDyCo : <http://www.modyco.fr>, 8-31.
- Dubois, J. (1972). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Heyd, S. & Knittel, M.-L. (2009). Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives. *Lingv*, 31 (1), 1-31.
- Humboldt, W. von (1974) *Introduction à l'œuvre sur le kavi, et autres essais*, traduction et introduction de P. Caussat. Paris, Éditions du Seuil.
- Huygue, R. (2014). La Sémantique des noms d'action : quelques repères. *Cahiers de lexicologie*, 105, 181-201.
- Touati, M. & Kamber, A. (2019). Les nominalisations déverbales dans l'écrit scientifique. C. Cavalla, A. Tutin & A. Burrows (dirs), *Quelle place pour le français scientifique dans un contexte universitaire ? FIU (Francophonie et innovation à l'université)*, 1, 91-101.
- Marouzeau, J. (1933 et 1961). *Lexique de la terminologie linguistique*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Martinet, A., (1990). La synchronie dynamique. *La linguistique*, Vol. 26, Fasc. 2, 13-23.
- Mounin, G. (1975). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : P.U.F.
- Neveu, F. (2004a). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Neveu, F. (2004b). Sur l'usage des termes complexes dans le discours de la science du langage. Préliminaire à une étude comparée de la terminologie linguistique. S. Mejri & Ph. Thoiron (dirs). *La terminologie, entre traduction et bilinguisme*. Agence Universitaire de la Francophonie.
- Siouffi, G., Steuckardt, A. & Wionet, C. (2012). Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? *3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon, 215-226.